

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 11753**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Domaine Sciences Humaines et Sociales, Mention Psychologie, Spécialité Psychologie du Développement : Evolution, Involution et Handicap

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION                               | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION               |
|--|--|
| Université de Strasbourg, Ministère chargé de l'enseignement supérieur | Président de l'Université de Strasbourg, Recteur de l'académie |

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1967)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

124 Psychologie

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les activités visées sont les suivantes : A l'issue de la formation, l'étudiant acquiert de solides compétences dans les domaines de la psychologie du développement et plus particulièrement, selon le parcours choisi en deuxième année de Master, dans celui de la pratique de la recherche et/ou dans celui de la pratique du psychologue. L'étudiant aura acquis une solide connaissance de l'individu en développement, sur le plan psychomoteur, cognitif, social et affectif, à travers les aspects évolutifs (depuis la vie foetale) et involutifs (personnes âgées) sur les versants du normal et du pathologique (cf. handicap).

#### COMPETENCES SPECIFIQUES

A l'issue du parcours professionnel :

**L'étudiant aura accès** de plein droit au **titre professionnel de psychologue** (si titulaire d'une Licence mention Psychologie) et sera amené à remplir différentes missions de diagnostic, de prise en charge, de psychothérapie, d'évaluation, d'expertise, de conseil, de formation, et de recherche, dans le respect du code de déontologie des psychologues ; il pourra postuler auprès de toute structure/organisme du secteur public (Hôpitaux, collectivités territoriales...), privé, ou associatif, accueillant tout type de public dans le domaine du développement normal et de la pathologie (évolution et involution).

Au cours d'une **formation** centrée sur les aspects méthodologiques et théoriques inhérents à l'étude expérimentale et clinique du développement normal et pathologique prenant en compte la très grande diversité des mécanismes d'apprentissage perceptifs, cognitifs et sociaux dans leurs aspects comportementaux et neurobiologiques, **L'étudiant aura acquis** :

- une connaissance approfondie et une capacité à utiliser les outils du psychologue clinicien développementaliste, dans le cadre d'une double approche clinique et expérimentale, en particulier l'entretien clinique, la démarche de bilan, les tests psychométriques et projectifs, l'analyse institutionnelle et l'évaluation objective du bénéfice des prises en charge.
- une capacité à élaborer et réaliser une démarche de recherche scientifique dans les domaines de la psychologie du développement et de la psychopathologie clinique et à en rendre compte dans un écrit avec rigueur et pertinence (publications, communications orales ou écrites, mémoires, rapports, travaux personnels, travaux collectifs).
- une capacité à analyser, dans sa pratique professionnelle, son propre positionnement par une analyse des mouvements transférentiels.
- une connaissance des principes qui guident la mise en place d'un suivi psychologique et son cadre, en particulier, sur le plan de sa visée psychothérapeutique et de ses modalités.

A l'issue d'une **expérience professionnelle** sur le terrain dans le cadre d'un stage professionnalisant (de 500h répondant aux conditions fixées par l'arrêté du 19 mai 2006), **L'étudiant sera capable de** :

- exercer de façon autonome et soutenue la profession de psychologue dans une démarche clinique et expérimentale, afin de promouvoir l'autonomie des personnes, dans le respect du code de déontologie des psychologues.
- articuler la pratique du psychologue clinicien développementaliste et la théorie.
- évaluer le niveau de développement psychologique, le type de personnalité.
- établir un diagnostic sur le fonctionnement psychique d'un patient et les problématiques psychiques individuelles (troubles, dysfonctionnements, attentes, besoins) afin de déterminer le type d'aide approprié.
- construire et mettre en oeuvre des dispositifs d'intervention à visée préventive ou curative.
- recueillir et analyser des besoins et/ou des demandes d'intervention.
- participer à l'élaboration des projets individualisés ou décisions d'orientation (placement, milieux spécialisés).
- réaliser des bilans psychologiques (tests psychométriques et projectifs adaptés aux problématiques, recueil d'informations anamnestiques, entretiens cliniques, travail d'interprétation, synthèse, restitution orale et écrite).
- préconiser et mener des prises en charges individuelles de patients et leur entourage.
- proposer, organiser et animer des groupes thématiques ou ateliers thérapeutiques (groupe de parole, psychodrame,...).
- conduire des entretiens cliniques individuels (suivi, soutien psychologique).
- réaliser des suivis thérapeutiques ou des psychothérapies en mettant en oeuvre un médiateur de type verbal, corporel ou matériel (jeu, graphisme, eau, musique,...).
- intervenir auprès d'une équipe pluridisciplinaire (formation, soutien, groupes de parole, analyse de pratique).
- participer aux réunions de synthèse

- évaluer de manière objective le bénéfice des prises en charge, des protocoles ou des procédures et proposer des améliorations.
- participer au projet éducatif, pédagogique ou médical de l'institution.

A l'issue du parcours recherche, ***L'étudiant aura acquis :***

- des connaissances approfondies de la théorie et de la pratique de la psychologie du développement.
- la capacité à élaborer, réaliser des recherches en psychologie du développement, comprenant la programmation informatique de paradigmes expérimentaux, le recueil de données scientifiques, leur traitement et analyse statistique, et à rédiger un article scientifique selon les critères internationaux.
- des outils spécifiques pour des recherches spécialisées dans le domaine de la psychologie du développement, des apprentissages perceptifs, cognitifs et sociaux.
- une solide préparation à l'entrée en doctorat en vue de mener des activités de recherche et de formation dans les domaines de la psychologie du développement en particulier sur les thématiques suivantes : apprentissage de la lecture, dyslexie, lecture experte, troubles des apprentissages, spécialisation fonctionnelle hémisphérique, troubles de la latéralité, troubles de l'attention avec hyperactivité, développement du nourrisson, discriminations temporelles, suppléance sensorielle.
- la capacité à s'intégrer dans les unités de recherche reconnues (Université, CNRS, INSERM, Privé).
- une expérience de la pratique du psychologue et de ses outils (entretien, bilan psychologique, pratique institutionnelle) notamment par un stage professionnel.
- la capacité à assurer et définir les différentes fonctions du psychologue et les soutenir dans une institution.

COMPETENCES GENERALES ET TRANSVERSALES

***L'étudiant devra savoir ou être capable de :***

- travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire.
- travailler en autonomie (dans l'exercice de sa fonction et dans les choix des modes d'intervention).
- objectiver et analyser des situations (constitution d'une grille d'observation systématique).
- adapter sa pratique aux situations et aux personnes rencontrées.
- rédiger des notes cliniques ou des rapports d'activité (aisance dans l'expression écrite).
- actualiser ses connaissances (s'approprier un corpus théorique) et prendre en compte les évolutions des contextes sociaux et institutionnels.
- travailler sur son implication personnelle (rester neutre et objectif face aux problèmes d'autrui).
- formaliser et transmettre son savoir professionnel.
- élaborer un projet étayé par la littérature et les problématiques de terrain, et à le mettre en oeuvre.
- déployer les moyens pour mener à bien une recherche dans le respect du cahier des charges relatif à un projet d'établissement, de prise en charge, contrat de recherche ou autres impératifs institutionnels.
- développer à l'oral une réflexion ou des propositions en vue de les présenter, les soutenir et les transmettre.
- utiliser les techniques de l'information et de la communication, chercher d'autres techniques et s'y former.

### **Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat**

Secteurs d'activité :

Santé/hospitalier, Social, Médico-social, Sanitaire et social, Justice, Scolaire, Enseignement, Recherche, Formation, Conseil, Associations, Territorial (mairies, conseil général, conseil régional), Libéral.

**Domaines d'activité :**

Psychiatrie, Pédiatrie, Aide sociale à l'enfance et l'adolescence, Accueil de personnes handicapées, Gériatrie (personnes âgées/dépendantes/Alzheimer), Pénitentiaire, Parentalité.

**Types d'emplois accessibles:**

- Psychologue
- Psychologue clinicien du développement
- Psychologue développementaliste
- Psychologue clinicien
- Psychologue hospitalier
- Psychologue de la santé
- Psychologue territorial (Aide sociale à l'enfance, PMI, crèches)
- Neuropsychologue
- Psychologue cognitiviste
- Psychologue psychothérapeute
- Psychologue spécialisé en gériatrie
- Psychologue spécialisé en néonatalogie
- Psychologue en école
- Psychologue libéral
- Psychologue cadre consultant (cf. ministère de la Justice)
- Psychologue formateur
- Psychologue conseil

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

K1104 : Psychologie

K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société

## Modalités d'accès à cette certification

### Descriptif des composantes de la certification :

Cette formation est universitaire et validée par l'acquisition de 120 crédits ECTS répartis sur 4 semestres d'enseignement.

Le M1 comprend des Unités d'Enseignements relatifs aux Thématiques de Recherche des Enseignants- Chercheurs de la formation (adossé à l'enseignement/recherche) - Lecture, Latéralité, Self-control -, aux tests psychométriques, au développement normal et psychopathologique, à la neuropsychologie. Il comporte en outre une formation en anglais scientifique, en statistiques et méthodologie de la recherche scientifique, et un encadrement de l'étudiant (projet professionnel et recherche de stage). L'étudiant est amené à mener et une activité de recherche scientifique, à en soutenir le mémoire, et à effectuer un stage d'observation de 200h (supervisé par un maître de stage psychologue praticien sur le terrain et par des séances de reprise de stage universitaires).

Le M2 comprend des enseignements majoritairement assurés par des professionnels psychologues praticiens dans les domaines de spécialité du Master : Diagnostic et Prise en Charge, Handicap et Développement de l'Enfant. Des Unités d'Enseignements plus spécifiques sont proposées dans le cadre du parcours Professionnel (vieillesse normale et pathologique, insertion professionnelle - CV et marché de l'emploi en psychologie, concours de la fonction publique hospitalière et territoriale) ou Recherche (statistiques et programmation de protocoles expérimentaux, séminaires de psychologie du développement). L'étudiant est amené à effectuer un stage professionnalisant en institution dans le cadre du parcours Professionnel (soutenance du rapport devant le jury du diplôme), ou en laboratoire dans le cadre du parcours Recherche (500h).

Modalités de Contrôle des Connaissances :

Les règles générales des modalités de contrôle des connaissances sont définies au niveau de l'université et s'appliquent à tous les diplômes. Ces règles générales fixent les modalités de capitalisation, compensation, conservation de notes d'une année à l'autre et report de notes entre les deux sessions d'examens. Elles définissent les aménagements d'études accordés aux étudiants selon leur situation particulière : étudiants salariés, sportifs de haut niveau etc.

Aménagements d'études :

Un aménagement des études est possible pour les étudiants salariés (au moins 60h par mois ou 120h par trimestre), les sportifs et musiciens de haut niveau, les étudiants handicapés, les chargés de famille, les étudiants ayant des responsabilités universitaires ou associatives, les étudiants engagés dans plusieurs cursus. Les étudiants souhaitant bénéficier de ce statut doivent présenter en début d'année (date limite : 15 novembre) une demande écrite dûment justifiée auprès du responsable de la spécialité. Ce statut permet d'étaler la 1re année du master sur deux ans. Dans ce cas, les notes obtenues aux U (du 1er ou du 2e semestre) suivies la 1re année sont reportées l'année suivante quelles qu'elles soient et sont compensables avec celles obtenues lors de la 2ème année d'inscription. L'étudiant concerné peut bénéficier d'aménagements de son emploi du temps et du contrôle continu.

Jury :

Les jurys d'examens sont des jurys de semestres. Le président du jury de semestre est l'enseignant responsable du semestre. Le jury est composé du président et des responsables d'UE dont la liste est fixée chaque année. Le jury de diplôme est constitué des responsables de semestres et présidé par le responsable de chaque master.

**Validité des composantes acquises : illimitée**

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION                      | OUI NON COMPOSITION DES JURYS |                 |
|--|-------------------------------|-----------------|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X                             | Jury du diplôme |
| En contrat d'apprentissage                                       | X                             |                 |
| Après un parcours de formation continue                          | X                             | Jury du diplôme |
| En contrat de professionnalisation                               | X                             |                 |
| Par candidature individuelle                                     | X                             |                 |
| Par expérience dispositif VAE                                    | X                             | Jury VAE        |

|                                   | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie  |     | X   |
| Accessible en Polynésie Française |     | X   |

| LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS   | ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX |
|--|-------------------------------------|
| Certifications reconnues en équivalence :<br>- La certification C2i en informatique est obtenue à l'issue du cursus de Psychologie.<br>- La préparation et l'obtention de la certification internationale en langues étrangères (anglais) TOEIC et TOEFL est possible pour les étudiants qui en font la demande. |                                     |

## Base légale

### Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

Arrêté du 19 mai 2006 fixant les modalités du stage professionnel.

**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

Site web de l'ORESPE : <http://www.unistra.fr/index.php?id=159>

**Autres sources d'information :**

Site web de l'Université de Strasbourg : <http://www.unistra.fr/>

**Lieu(x) de certification :****Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**

**Fiche remplacée par la fiche nationale n°32277**

MASTER de Sciences Humaines et Sociales Mention Psychologie Spécialité Psychologie du développement : Evolution, Involution et Handicap habilité pour le quadriennal 2009-2012. Ce diplôme a été créé dans le cadre de la réforme LMD pour remplacer les deux diplômes de Maîtrise de psychologie et DESS de Psychologie du Développement Précoce habilité en 2001, puis réhabilité en 2005 sous l'intitulé Master de Psychologie du Développement Enfance et Déficiences.